



Avant de partir



SOMMAIRE

	Formalités et conseils d'entrée dans le pays	02
	Franchise et sécurité des bagages	03
	Conseils budget et moyens de paiement sur place	04
	Conseils santé et sécurité	04
	Taxes et pourboires	05
	Affaires à emporter	05
	Souvenirs à rapporter	05
	Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)	06
	Adresses utiles sur place et permanence Open voyages	06



Formalités et conseils d'entrée dans le pays



Les ressortissants français doivent être en possession d'une **carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité**. Les mineurs doivent être munis de leur propre pièce d'identité et d'une autorisation de sortie du territoire s'il s'agit d'un enfant non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale.

Pour les ressortissants étrangers, vous renseigner impérativement auprès du Consulat ou de l'Ambassade d'Autriche.

En cas de perte ou de vol de votre pièce d'identité : déclarez aussitôt la perte ou le vol aux autorités de police locale. Cette déclaration est déterminante pour dégager votre responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse de votre pièce d'identité.



Le conseil Open : scannez vos papiers importants (passeports, visa, CB, traveller's chèques éventuels, etc....) et envoyez les documents en fichiers joints sur votre messagerie internet. Ainsi, en cas de vol ou de perte, vous pourrez récupérer de n'importe quel ordinateur la copie de vos documents.

Franchise et sécurité des bagages

Bagage en cabine :

- **1 bagage standard** qui respecte les dimensions maximales suivantes : 56 cm (L) x 45 cm (l) x 25 cm (h) – poches, roues et poignées comprises.
- A noter : 1 housse à vêtement est considérée comme un bagage standard.
- **1 accessoire** (sac à main, ordinateur portable, appareil photo...).
- Poids total maximal (bagage standard + accessoire): **7 kg**.

Bagage en soute :

- 1 bagage en soute autorisé gratuitement.
- Chaque bagage ne doit pas dépasser **23 kg ou 15kg** selon la compagnie et 158 cm (hauteur + longueur + largeur).

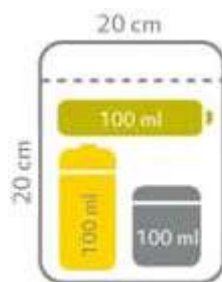
Liquides en cabine :

Afin de protéger les passagers contre la menace des explosifs liquides, l'Union Européenne (UE) a adopté de nouvelles mesures de sécurité qui **limitent la quantité de liquides** ou de substances de consistance similaire pouvant être transportée par les passagers au passage des contrôles de sécurité des aéroports communautaires.

Dans la mesure du possible, **nous vous conseillons de placer tous vos liquides dans vos bagages en soute**.

Vous pouvez transporter des liquides dans vos bagages à main à condition qu'ils soient :

- en petites quantités (100 ml maximum par produit),
 - placés dans un sac en plastique transparent refermable (type sac de congélation) d'un volume maximal d'un litre.
- Le sac doit être fermé et les articles doivent rentrer facilement dedans.
Un seul sac en plastique est autorisé par passager.
(sac mesurant environ 20 x 20 cm), afin de faciliter l'inspection de ces produits aux contrôles de sécurité.



A l'aéroport :

- Tous les liquides doivent être présentés au contrôle de sécurité, placés dans le sac, à l'extérieur du bagage à main. Le sac en plastique est déposé dans le plateau remis à cet effet afin d'être examiné par les employés de la sécurité.
- Le passager doit retirer sa veste et/ou son manteau et/ou chaussures et les déposer dans le plateau. Ces vêtements doivent être inspectés séparément.
- Le passager doit sortir son ordinateur portable, et tout autre dispositif électronique de dimensions similaires, de la housse qui lui correspond, et le déposer sur le plateau, afin qu'il soit inspecté séparément de sa housse par les contrôles de sécurité.

Sont considérés comme liquides :

- L'eau et autres boissons, soupes, sirops
- Les crèmes, lotions et huiles, y compris la pâte dentifrice
- Les parfums
- Le contenu des conteneurs pressurisés, dont la mousse à raser et autres mousses et déodorants
- Les gels comme le gel douche ou le shampoing
- Toute autre substance de consistance similaire
- Les aérosols

Liquides acceptés ou tolérés :

- les aliments et substances médicales indispensables à votre santé – à noter : l'agent de sûreté pourra vous demander de justifier leur nature, éventuellement en les goûtant,
- les aliments nutritionnels spécifiques sans lesquels il vous est impossible de voyager (cas d'allergies au lactose, gluten...),
- les aliments pour bébés,
- les médicaments prescrits par un médecin, dont vous devez pouvoir justifier la nécessité (ordonnance, certificat médical à votre nom...).



Conseils budget et moyens de paiement sur place



La monnaie officielle de l'Autriche est l'**euro**.

Les principales cartes bancaires sont couramment acceptées, sauf dans les petits établissements et dans les bars. Pour les restaurants, il est prudent de vérifier avant de commander. Les distributeurs automatiques sont largement répandus.



En général, les banques sont ouvertes, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 15h00 (17h30, le jeudi).

L'Autriche faisant partie de la zone euro, elle n'applique pas de frais bancaires. En revanche, chaque banque applique sa propre politique et peut facturer ou non des frais sur les paiements et retraits à l'étranger, se renseigner avant le départ.

Le coût de la vie à Vienne est à peu près équivalent à celui de la France. Si l'hébergement reste cher, voire très cher à Vienne, les restaurants et les bars sont sensiblement moins onéreux que dans l'Hexagone si l'on se contente de la jouer local, autour d'un plat et d'un verre.



Les coureurs de musées et de châteaux doivent absolument inclure cette rubrique dans leur budget, les entrées de ces sites étant souvent onéreuses (entre 5 et 18 €).

Bon à savoir : l'accès à tous les musées municipaux est gratuit pour tous les 1ers dimanches du mois.

le **Vienna Pass** est une formule qui s'avère vite rentable si vous souhaitez visiter plusieurs musées. Pour 59 € (24h), 89 € (48h), 107 € (3 jours) ou 138 € (6 jours), il donne accès à 60 sites et musées à Vienne, ainsi qu'à toutes les lignes de bus touristiques Hop on Hop off Vienna Sightseeing Tours.



Conseils santé et sécurité



Nous vous conseillons d'emporter avec vous vos éventuels traitements médicaux accompagnés de la photocopie de votre ordonnance si possible traduite en anglais ou en allemand en précisant les médicaments génériques ou molécules équivalentes à l'international.

Aucun vaccin n'est obligatoire pour aller à Vienne, cependant il est conseillé d'être à jour de ses vaccins préconisés en France. (DTP).



Vous pouvez prévoir, si vous les souhaitez, des médicaments tels qu'antihistaminiques, vitamine, bandeau pour dormir et bouchons anti-bruits pour les personnes au sommeil léger, ainsi qu'une **petite trousse à pharmacie** avec pansements, désinfectant, aspirine, médicaments contre les dérangements intestinaux et la fièvre, produit contre les moustiques.



Le conseil OPEN : Carte européenne d'assurance maladie : Pour un séjour temporaire en Europe, vous pouvez vous procurer la carte européenne d'assurance maladie. (Il vous suffit d'appeler votre centre de Sécurité sociale (ou de vous connecter à son site Internet) qui vous l'enverra sous une quinzaine de jours. Cette carte fonctionne avec tous les pays membres de l'Union européenne. Elle est valable 2 ans, gratuite et nominative chaque membre de la famille pouvant avoir la sienne).



Comme toutes les villes touristiques, les pickpockets sont présents dans les endroits fréquentés. Ne jamais laisser des objets personnels, bagages et autres sans surveillance. Dans les hôtels vos papiers officiels peuvent être déposés au coffre fort de votre chambre. En règle générale, restez vigilants pour éviter la tentation des voleurs.



Le conseil OPEN : Gardez sur vous une photocopie de votre pièce d'identité, et conservez l'original dans un endroit sûr (coffre-fort d'hôtel par exemple).

Taxes et pourboires



Tout comme les couverts, au restaurant, le pain est facturé en plus des plats commandés, proportionnellement à sa consommation.

Il est d'usage de laisser au moins **10 % de l'addition** au resto (on annonce le montant exact du pourboire au serveur avant de régler la note finale).

Idem pour les chauffeurs de taxi. Si vous réglez par carte de paiement, pensez à inscrire vous-même le montant du pourboire et vérifiez la somme finale avant de signer.

Pourboires chauffeur et guide : prévoir 1 € par pers. /par jour pour le chauffeur et 3 € pour le guide par pers. /jour.

Affaires à emporter

Vêtements légers et décontractés en coton, chaussures adaptées à la marche.



Petit sac à dos bien pratique pour emporter lors de vos déplacements votre guide, boissons, pique-nique éventuel etc... **Prévoir une petite veste pour le soir.**

Dans certains restaurants gastronomiques ou dans certains établissements, **une tenue de soirée est recommandée.**

Souvenirs à rapporter

- **Un chapeau de chez Mühlbauer** : Depuis quatre générations ce haut lieu du couvre chef viennois habille les têtes de ses créations faites main aux coupes et proportions impeccables.

- **De la Kurbiskernöl** : de l'huile de pépin de courge. Une spécialité Autrichienne qui vient rehausser délicatement les plats de ses arômes arrondis proches de la noix.

- **Une Sachertorte** : Péché mignon de l'Empereur François Joseph I, la Sachertorte (littéralement « tarte Sacher ») est un gâteau au chocolat fourré à la gelée d'abricot. Cette pâtisserie été créée au Sacher café par Monsieur Sacher en 1832. Depuis elle y est toujours confectionnée selon une recette top secrète restée inchangée.

Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)

- **Appeler de la France vers l'Autriche:** code appel international (00) + code pays 43(pour l'Espagne) + numéro du correspondant.
- **Appeler l'Autriche vers la France :** code appel international (00) + code pays (33 pour la France) + n° à 10 chiffres (sans composer le 0)
- **Pour appeler entre portables français sur place :** + 33 et n° de portable à 10 chiffres (sans composer le 0)

Depuis 2017, **un voyageur européen titulaire d'un forfait dans son pays d'origine peut utiliser son téléphone mobile au tarif national dans les 27 pays de l'Union européenne, sans craindre de voir flamber sa facture.** Des plafonds sont néanmoins fixés par les opérateurs pour éviter les excès...

Cet accord avantageux signé entre l'UE et ses opérateurs télécoms **concerne aussi la consommation de données internet 3G ou 4G**, dont le volume utilisable sans surcoût dépend du prix du forfait national (se renseigner). Par ailleurs, si le voyageur réside plusieurs mois en dehors de son pays, des frais peuvent lui être prélevés.

Dans ces pays donc, plus besoin d'acheter une carte SIM locale pour diminuer ses frais.

Presque tous les hôtels, restos, bars, et mêmes certains espaces publics disposent du wifi gratuit. Mieux que la connexion 3G et 4G qui peut entraîner des frais en usage intensif, le wifi permet aussi de profiter d'un débit parfois supérieur.

Une fois connecté au wifi, vous avez accès à tous les services de la téléphonie par internet : WhatsApp, Messenger (la messagerie de Facebook), Viber, Skype, permettent d'appeler, d'envoyer des messages, des photos et des vidéos aux quatre coins de la planète, sans frais. Il suffit de télécharger – gratuitement – l'une de ces applis sur son smartphone. Elle détecte automatiquement dans votre liste de contacts ceux qui utilisent la même appli

Adresses utiles sur place et permanence Open voyages

Tourist-Info Wien (Office de tourisme) :

Albertinaplatz 1 (Wien 1).

Tél. : 24-5-55. Situé derrière l'Opéra, à l'angle d'Albertinaplatz et de Maysedergasse.

<https://www.wien.info/fr>

Ambassade d'Autriche :

6, rue Fabert, 75007 Paris.

Tél. : 01-40-63-30-63.

Ambassade de France en Autriche

Technikerstrasse 2 Vienne

Tel : +43 1 502 750

<https://at.ambafrance.org/>

Pensez à prendre une carte de votre hôtel qui pourra vous servir si vous vous égarez.

En cas d'urgence ou de problème majeur non résolu sur place, vous pouvez contacter l'agence Open voyages en France 24/24 et 7 jours sur 7. Une permanence sera mise en place en dehors des heures et jours d'ouverture de l'agence par un transfert de lignes (Tel. : +33 4 76 48 70 70)